

INFO-PARENTS DE LA RENTRÉE

Septembre 2023

BULLETIN NUMÉRO 1



ÉCOLE DE LA CHAUMIÈRE
4285, rue René-Chaloult
Québec (Québec) G2B 4R7
Téléphone:
418 686-4040, poste 4006
Courriel:
ecole.chaumiere@cscapitale.qc.ca
Site Web:
<https://ecole-delachaumiere.cssc.gouv.qc.ca/>



Dates importantes

CONGÉ FÉRIÉ
4 septembre 2023
(service de garde fermé)

RENCONTRE DES PARENTS
3^e cycle et la classe multiâges
3-4^e année.
6 septembre 18 h 15

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE
18 septembre 2023
Service de garde ouvert pour les
élèves inscrits seulement.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
26 septembre 2023

DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE
29 septembre 2023

Lien intéressant à consulter
<https://www.alloprof.qc.ca/>

[Vous savez que vous pouvez trouver beaucoup de réponses à vos questions sur notre site internet?](#)

[N'oubliez pas de visiter notre page facebook](#)

Mot de l'équipe de direction

Bonjour chers parents,

C'est teinté par nos valeurs : le respect et être responsable que nous avons débuté cette année scolaire. Au nom de tous les membres du personnel, nous tenons à vous souhaiter une belle année sous le thème À la poursuite de tes rêves ! Tout au long de l'année, vous recevrez des nouvelles de l'école de la Chaumière afin de vous tenir informés des activités à venir, des projets vécus en classe, etc. Nous vous proposons de les conserver dans un dossier pour pouvoir vous y référer rapidement.

Nous nous souhaitons une belle collaboration tout au long de l'année et nous tenons à souligner que c'est un plaisir de travailler auprès de vos enfants au quotidien. Merci de nous accorder votre confiance en nous confiant ce que vous avez de plus précieux, votre enfant. [Voir capsule](#)

Julie Bélanger, direction par intérim,

Absences et retards

Nous vous rappelons qu'il est très important de communiquer les absences et les retards de votre enfant au **secrétariat de l'école**, et ce, même si vous avez avisé son enseignant(e). Pour ce faire, veuillez composer le 418 686-4040, poste 3069 ou vous pouvez envoyer un courriel à delvaux.magalie@cscapitale.qc.ca ou encore, aller dans le portail mozaik de votre enfant afin de motiver son absence.

Message du service de garde !

AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS :

Vous ne pouvez pas faire de changement sur la fréquentation de votre enfant au service de garde à la journée (départ en autobus, départ à pied, départ à vélo, etc.), sauf pour urgence médicale. Toute modification doit être envoyée par courriel la semaine précédant le changement (maximum mercredi soir pour la semaine suivante). Les modifications quotidiennes portent à confusion, ce qui peut entraîner des malentendus. Il en va de la sécurité de nos élèves.

Arrivées : veuillez noter qu'après 8 h il faut laisser votre enfant dans sa cour d'école ;

Départs : Les parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde peuvent venir à partir de 15 h 25 ;

Puisque le secrétariat est fermé entre 11 h 45 et 12 h 45 vous devez venir reconduire ou chercher votre enfant avant ou après cette plage horaire. Merci de votre compréhension.

Merci de vous référer à la régie interne du service de garde pour les règlements.

Assemblée générale du 30 aout

Conseil d'établissement :

Nous tenons à féliciter et remercier les parents élus au CÉ lors de l'assemblée du 30 aout :

- Myriam Gill ;
- Sonia Poirier-Godin ;
- Barbara Lépine (substitut) ;
- Isabelle Moreau ;
- Myrielle Tessier.

OPP :

Lors de l'assemblée générale de parents, un comité de parents à été proposé. Vous recevrez sous peu les informations pour y participer.

Bibliothèque de l'école

Nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous avez le goût de vous impliquer, merci de contacter Carolyne Jacques carolyne.jacques@cssc.gouv.qc.ca .

Objets perdus

Nous avons déjà beaucoup de choses dans les objets perdus. Merci de bien identifier les effets de votre enfant, même les vêtements. Surtout les vêtements.

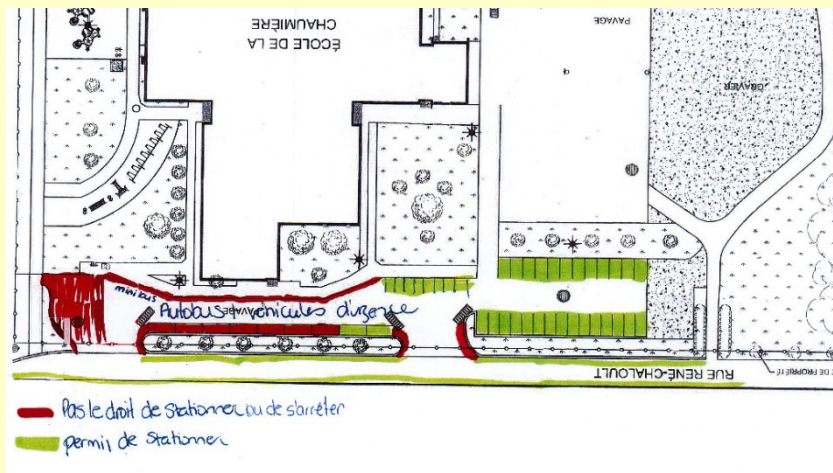
STATIONNEMENT ET ZONE AUTOBUS SCOLAIRE

Pour la sécurité de vos enfants :

Respecter la zone de débarcadère des autobus scolaires. Cette allée est réservée aux autobus, aux véhicules ayant l'inscription transport étudiant sur le toit et aux véhicules d'urgences. Une surveillance policière sera présente régulièrement, il en va de la sécurité de vos enfants. **VOIR LE PLAN DU STATIONNEMENT CI DESSOUS ;**

Afin de pouvoir permettre aux autres parents de se stationner, merci de quitter les lieux le plus rapidement possible afin de laisser la place aux autres ;

Voici en vert les endroits où vous pouvez vous stationner quelques instants pour déposer votre enfant. Merci d'éviter les zones rouges.



Présence des parents et des enfants à l'école

- Les enfants qui arrivent à pied **doivent arriver à partir de 8 h** dans la cour le matin, et à partir de **12 h 50** en après-midi afin de s'assurer qu'un surveillant soit présent ;
- Les parents qui viennent conduire leur enfant aux entrées doivent rester à l'extérieur de la cour d'école ;
- La cour d'école est réservée exclusivement à l'usage des élèves de La Chaumière et au personnel entre 7 h et 18 h ;
- Les parents doivent prendre rendez-vous par courriel afin de rencontrer un membre du personnel ;
- Dans le but d'assurer la sécurité des élèves, aucun parent n'est autorisé à circuler dans l'école.

Médication à l'école

Pour assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous demandons **d'apporter les médicaments au secrétariat**. Le personnel de l'école pourra administrer une médication à un enfant aux conditions suivantes :

Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicament doit être complété. Voir pièce jointe au courriel ;

Une copie du libellé de la pharmacie doit accompagner le médicament. Toujours vous assurer d'envoyer le médicament dans le contenant original ;

Le médicament doit être prêt à être administré ;

La première dose de médicament doit toujours être administrée par le parent.

Nous demandons aux parents de respecter ces règles en tout temps. Si la situation médicale de votre enfant change, nous vous demandons de nous en informer.

Déclaration de la clientèle

Nous procéderons à la validation de la clientèle qui fréquente notre école vendredi le 29 septembre en avant-midi (processus obligatoire du MEES). Il est important que les élèves soient présents. Si votre enfant est absent, nous vous demanderons de venir à l'école dès lundi matin au secrétariat pour signer le document qui confirme que votre enfant fréquente bien notre école. Il s'agit pour nous d'une opération administrative obligatoire. Nous sommes donc désolés des incon vénients causés par la présente.

Mon enfant est malade. Quand le garder à la maison ?

Nous comprenons que ce n'est pas toujours facile pour les parents et la logistique, mais c'est bien important de respecter ces règles, déjà pour le bien-être de votre enfant (pas apte à recevoir ses enseignements) et aussi pour la sécurité des autres enfants et personnel de l'école (contagions).

Voici quelques exemples de symptômes ou de malaises qui obligent à garder l'enfant à la maison en tout temps :

- Fièvre orale : 37.5°C (99.5°F) ou rectale : 38°C (100.4°F) (si vous donnez du Tempra ou du Tylenol, merci d'attendre la fin de l'effet du médicament avant de dire que l'enfant ne fait plus de fièvre) ;
- Toux grasse importante ;
- Fatigue importante ;
- Diarrhée (demeure contagieuse jusqu'à 24 h après la fin des symptômes) ;
- Vomissement (retour à l'école si pas vomi pendant 24 h).

N'oubliez pas de nous déclarer toutes maladies infectieuses : Streptocoque, varicelle, poux, vers, etc.